

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

5/10/16

Club organisateur

Charleroi

Division ou catégorie

C

Poule

2

Tél. :

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe :			① Couleur de licence	Total	B	Equipe :			① Couleur de licence	Total
	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence				N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence		
Titulaires	①	CAILLERA	198910137C102		X	Titulaires	①	CARLIER	1991021636773		X
	②	DIAKOWSKI	1991061148461		X		②	TANNEUR	1996061225062		X
	③	FERRERA	19871011M0557		X		③	LECLERCQ	1991061629141		X
	4	BRUNEL	1980111315363		X		4	PARISOT	1992021906276	X	
	5	AKIKI	19800211191254		X		5	BOURDON	1989103160985		X
	6	DIAKOWSKI	1987071096010		X		6	DEWAERT	1992091426583		X
	7	LAMBERTUX	198206101704		X		7	SAUVAGE	1996041649453		X
	8	DE VOLINTIN	1991071813188		X		8	JANQUET	1986121539329		X
	9	PAGUET	1987011017942		X		9	MAHIEUX	1992061341754		X
	10	PULTEL	1991111611924		X		10	BRANCOURT	1995101182347		X
	11	STUDY	1988111617343		X		11	NATTIER	199109175224	X	
	12	SYMIKOWINA	19871111067		X		12	VILLAIN	1992111617319		X
	13	THOMAS	1987101108076		X		13	STIEVENART	1993051423698		X
	14	THILAY	1993021016116		X		14	HUTIN	199305193458		X
	15	USSIEL CLIO	1984041684141		X		15	PLATEL	199507138126		X
	16	MICHEL	1986041517419		X		16	DEBRUN	1991061478215		X
	17	AUTIER	1986041594742		X		17	RICHET	1993081467169		X
	18	COPINNE	1992121791362		X		18	BLIN	199108198785X		
	19	DECRAENE	1987071708549		X		19				
	20	PLASA HUANG	1987081744581		X		20				
	21	GAERTEL	1986101017611		X		21				
	22	THEVENIN	1983101010875		X		22				
Capitaine	THILAY	N°	4	Total	X	Capitaine	VILLAIN	N°	12	Total	X

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - BJ = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	THILAY Samy	1951081217277	Entraîneur(s)	CUISSET Stéphane	1995051057516
	FLANDEAU Luc	1985031225136			
Soigneur	HAFFOUZI DIAKHI	1977061011417	Soigneur	DUPONT Frédéric	1994012172862
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain	TIERCELET Yannick	1992011135419
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : THILAY	Prénom : Samy	Nom : RICHET	Prénom : Tribault
Tél. : 03 20 19 02 60	N° licence : 1985041517419	Tél. :	N° licence : 1993081467169

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice :	Nom du dirigeant :	Prénom :	N° de licence :
THILAY	THILAY	Samy	1951081217277

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : THILAY	Prénom : Samy	Nom : DUPONT	Prénom : Frédéric
Fonction : Rédacteur		Fonction : DAT	
Signature :	N° licence : 1951081217277	Signature :	N° licence : 1994012172862

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201314 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match

 Comité territorial de Rugby FLANDRES PLACE CADET ROUSSEL 59600 VILLENEUVE D'ASQ Tél. 03 20 19 02 60	RAPPORT D'ARBITRE	Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou catégorie	Poule
		05/10/14	CHARLEVILLE	PAUL C	ST
Arbitre	REGNIER	Prénom	EDS	Tél.	0608825175
Licencié capacitaire	NOM		N° licence	Tél.	
Délégué sportif ou directeur de match				Tél.	

A Equipe : CHARLEVILLE **RÉSULTAT DU MATCH** **B** Equipe : THIEPVAL

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	5	5	25	a battu / a fait match nul avec	Essai	1	5	25
But après essai	2	2	10	l'équipe	But après essai	1	2	10
But de pénalité	3	3	15	par	But de pénalité	0	3	15
Drop-goal	3	3	15	à	Drop-goal	0	3	15
TOTAL			28		<i>* Bien vérifier l'exactitude du résultat</i>			28

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
2		DIAKOWSKI JIAN	199106148412	12		TANNEAU Frédéric	1990061325063

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée		
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline	Autres motifs (mettre une croix)
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION				- Action ou voies de fait contre un officiel
						- Jeu dangereux
						- Brutalité
						- Infractions verbales et provocations envers l'adversaire
						- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	<input type="checkbox"/> A la et et minute <input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Nature : Responsabilité :
Equipe(s) à l'origine :	Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant le match <input type="checkbox"/> Pendant le match <input type="checkbox"/> Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH	Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent
<input type="checkbox"/> Normal <input type="checkbox"/> Heurté * <input type="checkbox"/> Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A Equipe réclamante :	B Equipe réclamante :
Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :	Somme versée (caution) :

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A Equipe :	B Equipe :
Motif :	Motif :

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A Equipe :	Arbitre	B Equipe :
Nom :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom :
Fonction :	Equipe A :	Fonction :
N° de licence :	Equipe B :	N° de licence :
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.